

## Éditorial

Conformément à la législation, la commune procède à l'étude d'un schéma d'assainissement.

Après consultation, l'analyse des besoins a été confiée à la Société Pingat.

Cette dernière va procéder à des études de terrain ainsi qu'à une recherche des équipements en place et des besoins futurs.

Les conclusions de ce travail seront connues dans le courant de l'année 2001, et vous, les administrés, consultés en réunion publique.

Un jeu de patience est nécessaire pour connaître les décisions du choix de l'assainissement collectif ou individuel ; toutefois, la concertation et l'information seront au rendez-vous.

L. Pasquet.

## « L'Eau à Pars »

### II. — LEÇON

Une eau est dite *potable* (du latin : *polare*, boire) quand elle est bonne à boire. Voici de l'eau potable : étudions-la.

#### 1. L'eau potable est claire.

Limpide, transparente « comme de l'eau de roche », suivant le dicton ; elle ne contient pas de matières solides en suspension. Les eaux troubles, comme celle des mares, des rivières après des pluies abondantes, sont dangereuses pour la santé.

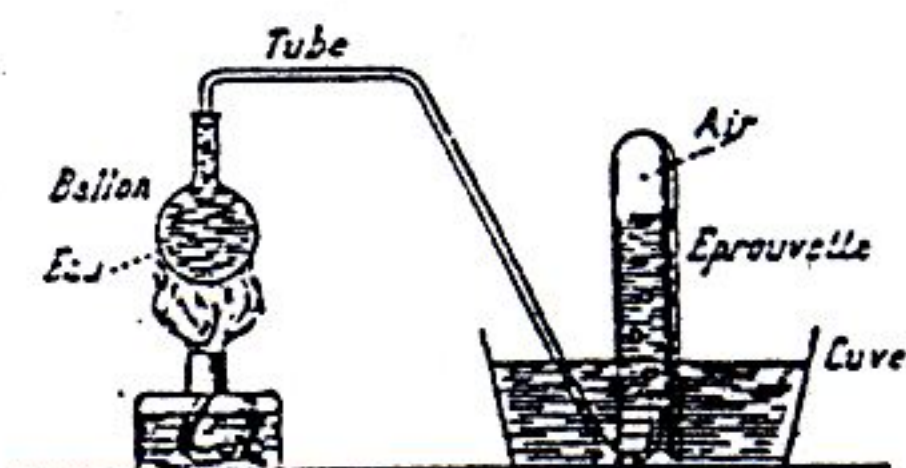


Fig. 1. — Comment on peut recueillir l'air dissous dans l'eau.

#### 2. L'eau potable est inodore.

Méfiez-vous des eaux naturelles, même très claires, qui ont de l'odeur : elles contiennent en dissolution des substances nocives provenant de putréfactions animales ou végétales.

#### 3. L'eau potable est fraîche.

Les eaux naturelles tièdes sont indigestes.

PASTOURIAUX-LE BRUN. — Sciences au C. E. P.

## Au Sommaire :

- ↳ - Projets et Réalisations
- ↳ - Vœux du Maire – Animations de l'été
- ↳ - Dossier : la distribution de l'eau potable
- ↳ - L'interview – Etat Civil
- ↳ - Poésies
- ↳ - La Page des Associations
- ↳ - Cuisine – Jardin
- ↳ - Dans le Rétro

## Projets et réalisations

↳ L'école primaire est maintenant chauffée à partir de l'installation de la maternelle. Cette opération, prévue lors de la construction des nouveaux bâtiments n'a nécessité que des travaux intérieurs dont le montant a été largement subventionné par l'Etat et le Département.

↳ Le Conseil a décidé l'achat de chariots pour faciliter le rangement et le déplacement des tables dans la salle polyvalente.

↳ Mise en place d'un conteneur pour les déchets au cimetière.

↳ Le prochain Echo de Pars vous donnera tous les détails du Budget Primitif 2000.

↳ A l'étude actuellement :

L'aménagement des abords de l'Eglise après la suppression de l'ancien cimetière.

La réfection des peintures extérieures à l'Ecole Primaire.

↳ En Bref :

➤ L'enquête sur l'assainissement est démarrée.

➤ Les travaux de la rue du Château d'Eau (pavillons OPAC) avancent bien. L'inauguration devrait avoir lieu cet été.

➤ Le syndicat de la Vallée de la Seine a entrepris la lutte contre les moustiques qui se fait par hélicoptère et aussi au sol en raison des accès difficiles, zones inondées, lignes à haute tension...

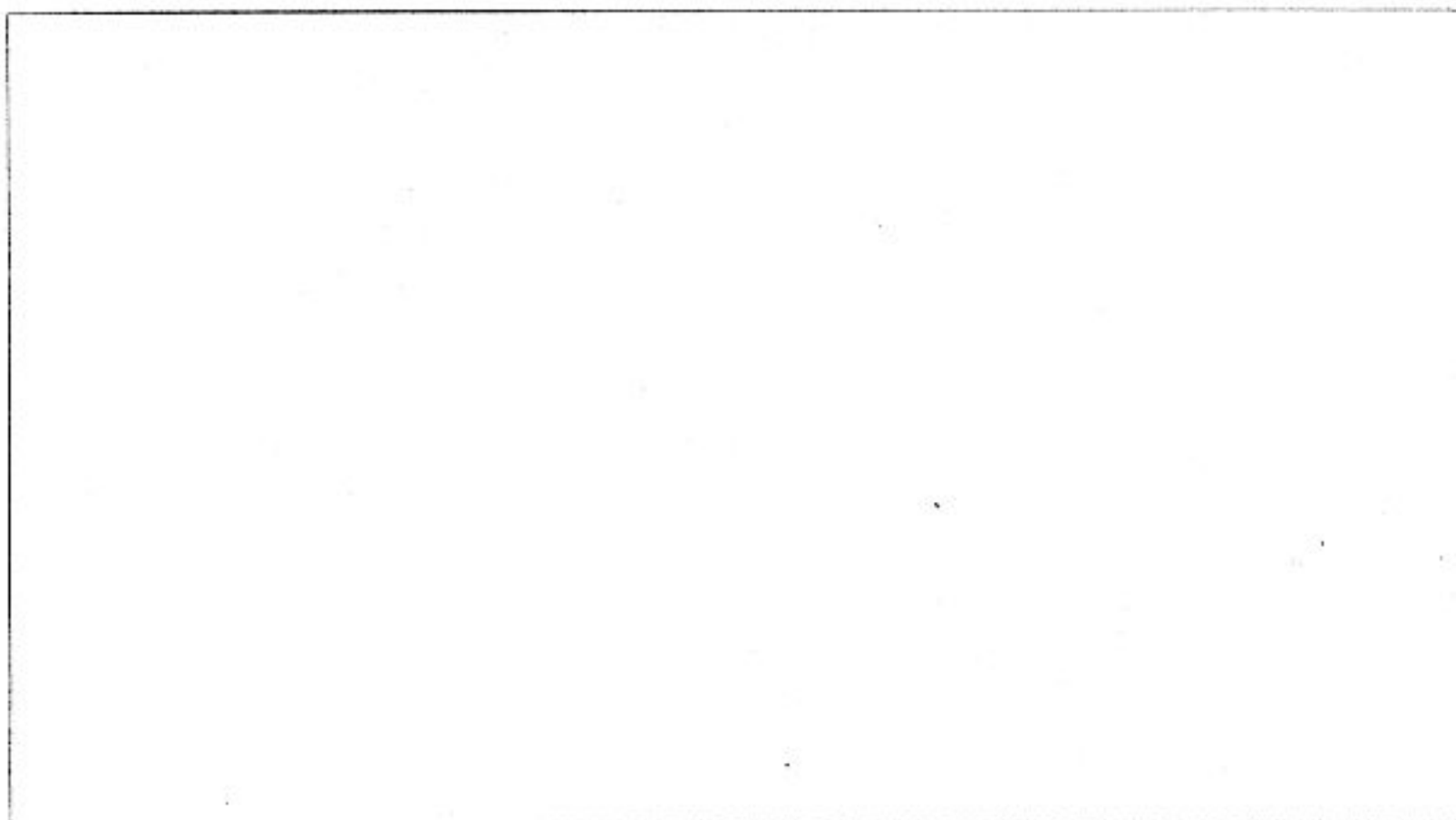
↳ Après la tempête :

➤ Merci aux pompiers et à toutes les personnes qui ont apporté leur aide après la tempête qui marquera les mémoires par sa violence et sa durée.

## Passage à l'An 2000

Le 26 janvier pour le passage à l'an 2000, Monsieur le Maire et le Conseil Municipal invitèrent les représentants des Associations du village, le personnel communal, les enseignants ainsi que les pompiers à se retrouver tous dans la salle des fêtes.

Monsieur le Maire remercia par une allocution toutes les personnes présentes pour leurs actions de dévouement, de bénévolat et de courage. Il souhaita, également, beaucoup de réussite pour la nouvelle année. Un « Pot » de l'amitié termina cette réunion Fort Sympathique.



## Les Animations de l'été à Pars

### 1 et 2 Juillet 2000: Fête patronale – Petit marché des produits de l'artisanat et du terroir

Elle aura lieu les 1er et 2 juillet 2000. Manèges et musique seront au rendez-vous.

A cette occasion, nous organisons le dimanche 2 juillet un marché de l'artisanat et des produits du terroir.

Nous comptons sur votre présence ainsi que celle de vos amis pour nous encourager à renouveler ce genre de manifestation.

### 14 juillet 2000: Jeu de boules, jeux divers pour petits et grands ainsi que la buvette seront traditionnellement là ainsi que le soleil car nous avons pris rendez-vous. Alors pas d'hésitation jeunes et moins jeunes rendez-vous sur la place.

Par ailleurs, si certains jeunes voulaient se joindre à nous pour nous donner des idées ou envisager d'autres choses, ils seront les bienvenus. Adressez-vous à la Mairie, je vous contacterai.

### 9 et 10 Septembre 2000: Brocante – Bourse Echange

Bourse Echange: l'association A.P.R. de Romilly organise les 09 et 10 septembre 2000 une bourse échange de timbres, cartes postales et autres collections.

Brocante: ouverte aux professionnels et aux particuliers, elle se tiendra autour de la salle polyvalente et dans les rues voisines. Vous pouvez commencer à préparer les caisses et les cartons... Le prochain bulletin vous donnera toutes les précisions.

Nul doute que ces deux manifestations devraient attirer un public nombreux.

# DOSSIER : LA DISTRIBUTION DE

## I - PRESENTATION GENERALE DU SERVICE

Le service de distribution publique d'eau potable a été confié au Syndicat pour l'Alimentation en Eau Potable des communes de Pars Les Romilly et Gélannes.

Syndicat intercommunal à vocation unique (SIVU), créé officiellement par arrêté préfectoral du 28 décembre 1957, le Syndicat pour l'Alimentation en Eau Potable (SAEP) des communes de Pars Les Romilly et Gélannes compte aujourd'hui 620 abonnés et dessert en eau potable une population de 1 386 habitants répartis sur ses 2 communes adhérentes.

Responsable du développement et de l'exploitation du réseau d'eau, le SAEP des communes de Pars les Romilly et Gélannes assure :

La production, le traitement et la distribution de l'eau, l'entretien du réseau et des ouvrages.

Fonctionnant sous le statut d'un établissement public industriel et commercial, le Syndicat – dont le siège est établi à la mairie de Pars Les Romilly est administré par :

Un *comité* qui prend les décisions importantes, arrête les budgets du syndicat et fixe chaque année le prix de l'eau. Il est composé de 4 délégués désignés par les conseils municipaux des communes adhérentes, au nombre de 2 par commune.

La Présidence est assurée par Monsieur Michel CAIN, le Secrétariat par Monsieur Michel JULIEN de Pars Les Romilly, le trésorier étant Monsieur Gilbert LAINE de Gélannes.

Le SAEP des communes de Pars Les Romilly et Gélannes adhère au Syndicat Départemental des Eaux de l'Aube qui fédère les services d'eau communaux et intercommunaux du département, et met à sa disposition des moyens, des compétences et du personnel assurant toutes les prestations techniques et administratives en tant que de besoin.

## II - INDICATEURS TECHNIQUES

Le Syndicat bénéficie de deux ressources d'alimentation en eau potable, à savoir :

- une station de pompage principale située sur le territoire de Gélannes et équipée de deux pompes de 51 et 43 m<sup>3</sup>/heure.

- une station de pompage de secours située sur le territoire de Pars Les Romilly et équipée de deux pompes de 40 et 43 m<sup>3</sup>/heure régulièrement mises en marche.

La station principale alimente le réservoir sur tour de Pars Les Romilly (200 m<sup>3</sup>) grâce à une conduite de refoulement DN 150 récemment installée entre les deux communes. Au passage, et en fonction des besoins, elle alimente le réservoir sur tour de Gélannes (200 m<sup>3</sup>) équipé d'une vanne électrique pour son remplissage.

Le réseau de distribution d'eau potable des deux communes est constitué de canalisations en fonte et PVC allant du diamètre 60 mm au diamètre 150 mm.

Les branchements individuels des abonnés sont en PVC et en PEHD de diamètre 20 mm à 40 mm.

En 1998, le syndicat a facturé 58 751 m<sup>3</sup> à ses abonnés. La consommation moyenne est de 96 m<sup>3</sup> par abonné à Pars Les Romilly et 95 m<sup>3</sup> pour les abonnés de Gélannes.

# L'EAU POTABLE

## La qualité de l'eau

La qualité de l'eau est contrôlée par la Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales qui réalise en collaboration avec le Centre Hospitalier, des analyses régulières de l'eau brute et de l'eau mise en distribution (analyses au départ de la production, avant et après traitement, et au point d'arrivée chez l'abonné).

Les résultats des analyses pratiquées en 1998 sur le réseau attestent que, comme par le passé, le syndicat distribue toujours une eau de qualité tant du point de vue bactériologique que chimique.

## Les mesures préventives pour améliorer la qualité de l'eau

Pour protéger sa ressource en eau contre les risques de pollution, le syndicat a entrepris de faire instaurer, autour de ses captages d'eau potable, *les périmètres de protection réglementaires*.

## III - INDICATEURS FINANCIERS

Le tarif de la fourniture de l'eau comporte :

- un *terme fixe* (appelé « abonnement ») destiné à couvrir les charges fixes du service (annuités de remboursement des emprunts, maintenance des ouvrages, entretien des compteurs...)
- un *terme proportionnel* à la consommation d'eau, pour couvrir les frais qui sont fonction de l'activité du service (consommation électrique, redevance de prélèvement...).

S'ajoutent des taxes et redevances qui sont perçues par le service pour le compte d'autres organismes telles que la *taxe d'état* pour le Fonds National Des Adductions d'Eau. Les abonnés des communes de plus de 20 000 m<sup>3</sup> / an sont redevables de la *contre-valeur pollution* dont le taux qui, diffère d'une commune à l'autre, est fixé par l'Agence de l'Eau.

Le tarif de vente d'eau est révisé et adopté par délibération du comité syndical chaque année. Il est arrêté avant le début d'une nouvelle période de consommation (les tarifs ne pouvant être rétroactifs).

## *Les autres recettes principales du syndicat*

## *La participation des communes à la défense contre l'incendie*

La défense contre l'incendie est une dépense obligatoirement communale. Les communes adhérentes versent une contribution au syndicat qui a investi (canalisations surdimensionnées) pour permettre la défense contre l'incendie.

Cette participation se maintient globalement à 9 929 F, représentant une charge de 7,16 F par habitant des communes adhérentes au SAEP des communes de Pars les Romilly et Gélannes.

Toutes ces informations sont extraites du rapport 1998 sur le prix et la qualité du service public de distribution établi par le SAEP Pars Gélannes

## L'Interview

aujourd'hui Michel CAIN, président du Syndicat intercommunal de l'Eau.

**L'ECHO** : Michel CAIN, depuis combien de temps occupez-vous ces fonctions de Président au sein du Syndicat Intercommunal de l'Eau ?

**M. CAIN** : J'ai entamé, cette année, mon 3e mandat, cela fait donc 17 ans.

**L'ECHO** : Pouvez-vous nous dire en quoi consiste, dans les grandes lignes, votre travail ?

**M. CAIN** : Je peux le décomposer en trois activités principales : la première qui consiste en la gestion du réseau...

canalisations, extension du réseau, etc....

La seconde partie est un rôle de liaison entre le syndicat intercommunal et le syndicat départemental, qui couvre l'ensemble des 70 syndicats intercommunaux de l'Aube (certaines communes n'adhèrent pas au syndicat départemental et font appel à des sociétés privées pour la partie technique, tout en lui confiant la partie administrative)

**L'ECHO** : Vous devez également gérer les relations avec les abonnés...

**M. CAIN** : Oui, c'est la troisième partie de mes fonctions, et je dois dire que ce n'est pas toujours la plus facile.

**L'ECHO** : Et pourquoi ?

**M. CAIN** : Nous rencontrons, malheureusement, de plus en plus fréquemment des litiges au sujet de la facturation.

**L'ECHO** : Pourtant le prix de l'eau à Pars Les Romilly reste « raisonnable » comparé à certaines communes !

**M. CAIN** : Oui, mais les litiges sont de plus en plus courants, surtout dans les communes urbaines. Ils représentaient, pour notre syndicat, en 1999, environ 10 % des facturations totales !

**L'ECHO** : Ce qui, je suppose, représente un frein aux investissements destinés à améliorer la distribution de l'eau ?

**M. CAIN** : Absolument, mais malgré cela, depuis que je me suis investi dans le syndicat, les deux villages concernés (Gélannes et Pars) se sont lancés avec succès dans de gros chantiers : la réfection de leur château d'eau respectif, l'extension du réseau sur les deux communes, la mise en place de l'interconnexion des deux villages pour assurer une meilleure qualité de l'eau...

Y. Van Ryseghem.

## Etat Civil : 2e semestre 1999

### Naissances

- HERNANDEZ Anthony, Julien, le 18 juin 1999
- BARRE Florence, le 28 juillet 1999
- DENIS Quentin, Guy, Roger, le 11 septembre 1999

### Décès

- WIRIG, née FAUVE Geneviève, le 05 décembre 1999

### Mariages

- DUPUY Fabrice et OMER Blandine, le 03 juillet 1999
- BAUDIN Stéphane et LEGRIFON Karine, le 18 septembre 1999

# CONCOURS DE POESIE « 2000 VERS POUR L'AN 2000 »

L'atelier poésie « Au fil des mots » de la M.J.C. – Maison pour tous de Romilly, l'Association « Chemin Faisant » et l'Inspection Primaire avaient organisé un concours de poèmes ouvert aux écoliers de la région. Nos jeunes élèves se sont brillamment comportés.

L'Echo de Pars les félicite ainsi que leurs enseignantes et vous offre avec l'aimable autorisation des associations ci-dessus les poèmes récompensés.

## Images

J'ai tracé sur ma feuille un 'deux' avec trois 'e'

2000

Sous moi le temps déroule un long ruban de ciel

2000

J'accroche à ma ficelle trois ballons de soleil

2000

Trois vagues d'océan murmurent à mon oreille

2000

Je pose sur un pré trois chènes et mille aigüilles

2000

Vous l'étang d'anne comme sur trois canelons veuille



2000

Ce soir un long fil d'or tombe d'une coïtelle

Chut ! je sommeille !



## CHANSON POUR L'AN 2000

EN L'AN 2000,

JE DIS ADIEU A LA MAREE NOIRE

JE DIS BONJOUR AUX OISEAUX BLANCS,

JE DIS ADIEU A LA GUERRE

JE DIS BONJOUR AUX GENS QUI S'AIMENT,

JE DIS ADIEU A LA CHASSE,

JE DIS BONJOUR AUX ANIMAUX QUI FONT LA PETE,

JE DIS ADIEU A LA FUMEE

JE DIS BONJOUR A L'ARC-EN-CIEL,

VIVE L'AN 2000 !

Les Moyens/Grands  
de l'école maternelle de Pars

## Mon cheval rapide

Quand je serai grande

j'aimerai avoir un grand cheval doré

Pour partir en voyage

j'irai plus vite que les fées

Et plus haut que les nuages



Sarah  
Obéline CP/CE1  
Pierre

L'Association de Pars et d'Autres

Beaucoup d'activités au Centre de Loisirs ouvert au cours des vacances de février et qui a compté jusqu'à 18 enfants durant la première semaine.

Le centre fonctionne également pendant les vacances de Pâques et au mois de juillet.

\*\*\*oOo\*\*\*

V.T.T. Diamant. « Sur les Traces d'Attila »

C'est par un temps très clément que la 9<sup>e</sup> concentration V.T.T. du Diamant le dimanche 5 mars a connu un réel succès.

Ce sont 81 participants qui très tôt le matin étaient sur la ligne de départ. 12 clubs et quelques indépendants ont répondu à notre invitation.

De nombreuses coupes et lots ont récompensé les clubs et participants.

Avant de proclamer les résultats, le Président Jean-Marie BOUDIER a tenu à remercier Monsieur le Maire de Pars Les Romilly, les sponsors et généreux donateurs des coupes et lots, ainsi que tous les membres du Diamant qui ont contribué à ce que cette matinée soit une réussite.

Pour clôturer cette concentration, le pot de l'amitié fut comme à l'accoutumée très apprécié par tous.

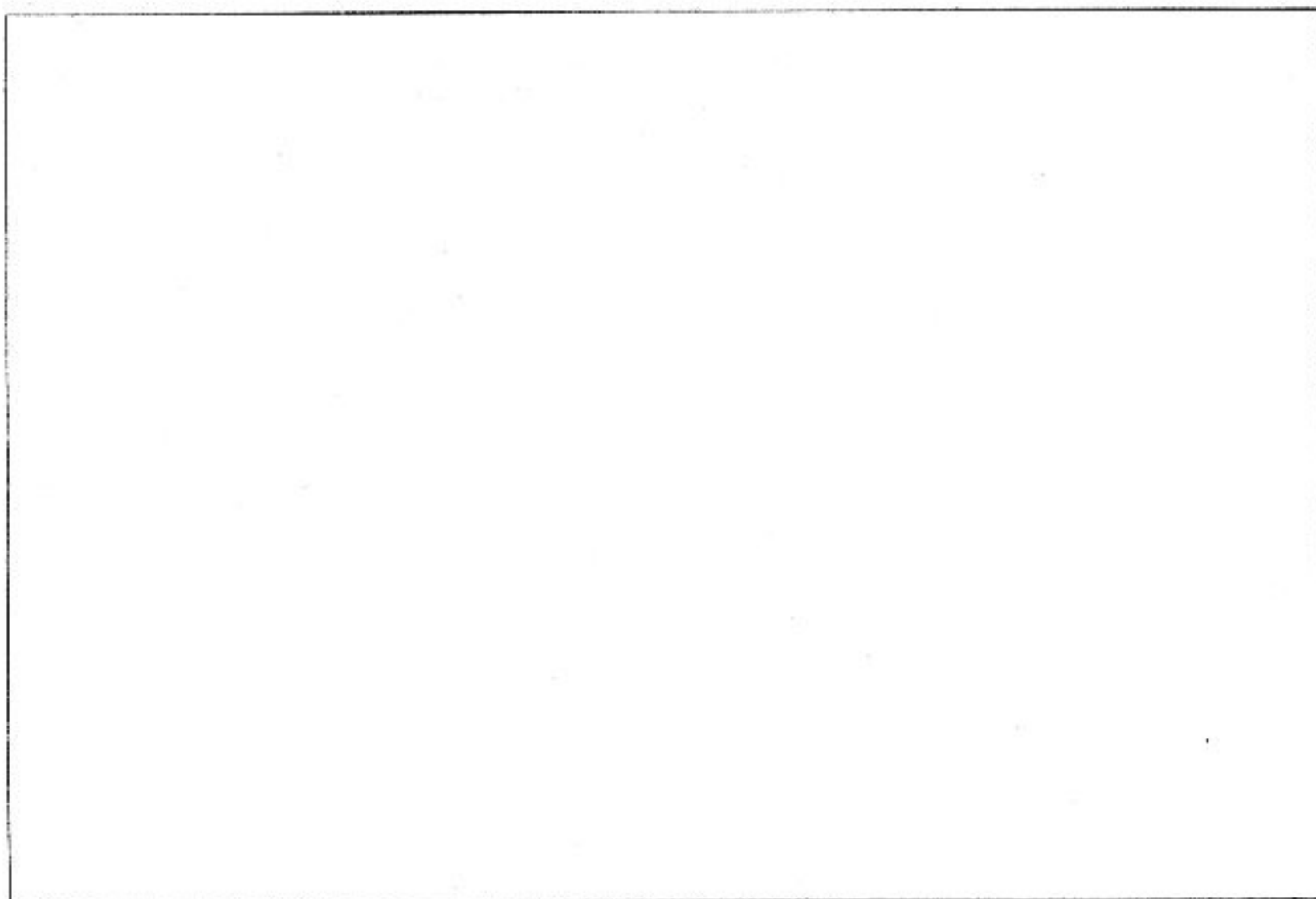
*Palmarès*

- 1<sup>er</sup> : Fontvannes : 18 participants, challenge banque populaire de Champagne plus coupe Stivalet DESLIENS,
- 2<sup>e</sup> : A.S.P.T.T. : 12 participants, coupe V.T.T. Le Diamant,
- 3<sup>e</sup> : Marigny : 9 participants, coupe Monsieur le Maire de Pars Les Romilly,
- 4<sup>e</sup> : Les Riceys : 7 participants, coupe Bernard CHERAULT, Président d'honneur,
- 5<sup>e</sup> : Ferreux : 5 participants, coupe Garage BOUDIER,
- 6<sup>e</sup> : Rand'Orient : 5 participants, coupe Forage de Champagne,
- 7<sup>e</sup> : U.S.M.R. : 2 participants, coupe Michel LACOUR.

COLLET Christine a reçu un bouquet offert par Romilly Fleurs,

Deux jeunes ont été récompensés : MATHEUX Rémy, coupe Leclerc,  
THAVARD Rémy, coupe Leclerc.

\*\*\*oOo\*\*\*



Concours de Belote organisé par le Diamant 3.

Le Club « Diamant 3 » a organisé son Bingo annuel le 6 février 2000 dans notre salle des fêtes. L'ambiance fut chaleureuse, malgré une assistance moins nombreuse que l'année précédente. Voici les principaux gagnants de cette journée qui se termina à 18 h 30 :

Mme MILLARD : 1er Prix : VTC

Mme LEMOT : un voyage pour deux personnes

Mme MOREL : un radio cassette et une couette.

\*\*\*oOo\*\*\*

Les Associations qui n'ont pas été citées seront prioritaires pour le prochain Echo de Pars. Malgré une page supplémentaire, la place a manqué. Ce qui prouve, si besoin était, leur vitalité.

## LA PAGE PRATIQUE

### CUISINE

Voici le retour du printemps et celui des aromates et condiments présents dans nos jardins.

Utilisons l'oseille pour aromatiser viandes et poissons. Son goût acidulé met en valeur la saveur des aliments qu'elle accompagne.

#### LAPIN A L'OSEILLE

Pour 6 personnes

1 Lapin coupé en morceaux

50 g de beurre,

Petits oignons

2 à 300 g d'oseille

150 g de crème fraîche

1 jaune d'œuf

Sel - Poivre

Dans une cocotte, faites dorer avec 30 g de beurre les morceaux de lapin, ajoutez les oignons. Salez, poivrez puis mouillez d'un verre de cidre ou de bière. Couvrez et laissez mijoter 45 mn à 1 heure à feu doux.

Nettoyez l'oseille, hachez-la et faites la cuire quelques minutes sur feu vif avec les 20 g de beurre restant, égouttez si nécessaire.

Quand le lapin est cuit, déposez-le sur un plat chaud. A sa place dans la cocotte, mettez l'oseille et la crème fraîche. Laissez bouillir 1 mn tout en mélangeant. Puis hors du feu, incorporez le jaune d'œuf en tournant vivement.

Versez sur les morceaux de lapin et servez aussitôt avec pommes de terre vapeur ou pâtes.

### JARDIN

Réalisez un décor de rêve entre ciel et terre en associant fleurs et arbustes irrésistibles dans des bacs ou des poteries.

De nos jours, nous trouvons à des prix abordables dans les jardineries : poteries en terre cuite, bacs en plastique, étagères en fer forgé.

Utilisons tous ces accessoires pour créer un décor qui donnera un air de fête à notre jardin.

Une étagère placée sous une fenêtre un peu haute sera garnie de nombreux pots où nous pourrons faire des associations multicolores (cf. le bulletin du printemps 1999).

Le long d'une plate-bande de vivaces printaniers, on pourra aligner des pots où l'on placera des lantanas, fuchsias ou autres dont la floraison estivale prendra le relais.

Dans un coin un peu triste on pourra faire un assemblage de potées de différentes hauteurs.

Toute la place est laissée à l'imagination de chacun, et c'est au fur et à mesure des années que nous figurerons ce décor.

**SEMIS :** Récupérons des caisses de polystyrène, placées à l'abri et à bonne exposition, recouvertes d'un plastique transparent, elles nous procureront des châssis à moindre coût pour effectuer les semis à la portée de tous les jardiniers même les plus novices.

C'est le moment de semer Œillets d'Inde, Roses d'Inde, Zinnias, ... qui seront le fond de nos plantations et que nous associerons à des espèces de végétation plus délicate et qui celles-ci seront achetées.

Dans des godets semons quelques graines de ricin, cette plante aux allures exotiques peut boucher des trous dans des jeunes plantations d'arbustes ou créer un fond ?

## Dans le rétro : Connaissez-vous le parler champenois ?

- 1 - Bacuter
- 2 - Broussiner
- 3 - Brèyer
- 4 - Ecafiller
- 5 - S'écouver
- 6 - Patouiller
- 7 - Chevrler
- 8 - Tourneboulér
- 9 - Tabouler
- 10 - Culotter

- 1 - S'occuper à de menus travaux sans importance
- 2 - Pleuvoir en toutes fines gouttelettes
- 3 - Casser
- 4 - Enlever la coquille d'un œuf (cuit dur !)
- 5 - S'accroupir
- 6 - Marcher dans l'eau, jouer dans l'eau
- 7 - Boire plus que de raison
- 8 - Renverser sens dessus dessous
- 9 - Frapper à coups répétés (ex : un mal de tête)
- 10 - Travailler lentement.